



DATE DE LA RÉUNION : 19/06/2023

PRÉSENTS : Marcel Allu, Charles Baufumé, Guy Bonningue, Bernard Bos, Philippe Capoulade, Gaël Chance, Jean-Claude Colombo, Marc Dazin, Thierry Delpech, Jean-Pierre Dubouilh, Jean Gregori, Emmanuel Husson, Patrick Papier, Antoine Poliet, Jean-Marc Rachard, Daniel Reichert, Pascal Tocchetto

INVITÉ : Didier Monvoisin

ABSENTS EXCUSÉS : Claude Handy, John Love, Frédéric Mouynet, Christian Roux, Philippe Schreiber

RÉDACTEUR : Antoine POLIET

Note : Ce CR ne constitue pas le reflet exhaustif des 2 réunions (le rédacteur s'en excuse). Il intègre également quelques conseils qui n'ont pas forcément été évoqués pendant la réunion.

ORDRE DU JOUR :

- Fonctionnement du club
- Missions attendues d'un délégué
- Questions

2 séances de 2h : 17h30 et 21h via <https://meet.jit.si/Club403-CA>

SUPPORT DE COMMUNICATION/PROMOTION

Deux délégués font part de leur souhait de disposer d'un support de communication à distribuer lors des manifestations. D'autres préfèrent privilégier le contact humain, plus ciblé mais plus chronophage. Une décision est prise concernant la fabrication de cartes de visite à la charte graphique unique basée sur le look de la carte d'adhérent. La carte de visite intégrera à minima des informations pérennes telles que : le logo du Club, l'adresse du site (éventuellement doublé d'un QR Code, sa maxime « La 403, toute la 403, rien que la 403 », etc (liste non exhaustive). Chacun pourra rajouter ses informations personnelles (ses coordonnées de contact). Les idées de conception de cette carte sont les bienvenues.

Certains délégués ont déjà réalisé de telles cartes à leur propre initiative. Cette nouvelle carte aura l'avantage d'en unifier l'identité visuelle.

Les volontaires sont invités à proposer un projet de carte (ou tout autre moyen de communication) chiffré. Le CA décidera de la conduite à tenir.

Il est rappelé que le club a doublé ses membres en 10 ans, sans pour autant avoir mis beaucoup de moyens sur la communication. L'accroissement du nombre d'adhérents soulève également la question de la gestion du club par les forces actives dont la charge de travail est importante, et dont le nombre n'a malheureusement pas augmenté. Fidéliser les membres en place paraît au moins aussi important, sinon plus que d'en recruter de nouveaux.

MISSIONS DU DÉLÉGUÉ

La charte des délégués liste de façon exhaustive l'ensemble des missions que peut mener un délégué. Chaque délégué peut y piocher ce qui lui convient le mieux sans pour autant en assurer la totalité.



COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DES DÉLÉGUÉS DU CLUB 403

Le délégué constitue par sa proximité géographique l'interface première entre l'adhérent et le club. À l'heure du tout virtuel à distance, le délégué permet d'incarner l'esprit du club de part sa présence physique qui rassure les adhérents.

Les demandes les plus fréquentes des adhérents sont :

- Cordonnées d'un prestataire professionnel
- Conseil sur l'utilisation du catalogue des pièces détachées et commande de pièces au club
- Conseils sur un achat de véhicule

Le délégué a pour mission également de maintenir un contact avec ses adhérents (fréquence laissée à l'appréciation de chaque délégué).

Il peut également relancer ses adhérents au moment de la réadhésion en début d'année.

Pour ce faire, sauvegarder la liste des membres fin décembre de l'année N :

- Sur le site : Le Club/Membres/Liste des membres
- Classer la liste par la colonne « DÉLÉGUÉ »
- Sélectionner à la souris les membres du délégué concerné
- Faire « Copier »
- Faire « Coller » dans le document de votre choix (Excel par exemple)

Mi-Mars de l'année N+1, recommencer cette procédure afin de repérer éventuellement les membres de l'année N qui n'ont pas réadhérer et les contacter afin de les relancer ou connaître leur raison de non réadhésion. Cela permet également de repérer les nouveaux membres et de prendre contact avec eux.

Le délégué peut ensuite recommencer cette procédure afin de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux membres.